© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Appel à l'aide

Par Profil supprimé Postée le 25/05/2012 15:34

> Ma voisine est venue me rendre visite deux fois et elle était fortement alcoolisée, je crois qu'elle est venue pour que je l'aide comment puis je lui en parler et l'aider ?

Mise en ligne le 29/05/2012

Bonjour,

Seule votre voisine pourrait effectivement vous dire si elle sollicite votre aide et, si oui, comment elle souhaiterait que vous l'aidiez. La notion d'aide est fortement subjective. Ce qui pourrait vous paraître aidant ne le serait peut-être pas pour cette dame et elle reste à ce titre la mieux placée pour vous indiquer, si elle accepte de vous en parler, quelles sont ses difficultés et ce qu'elle pourrait envisager de mettre en place pour les résoudre.

Vous pouvez lui faire part de vos observations, de vos impressions la concernant lors de votre prochaine rencontre mais libre à elle de vous en dire plus ou pas. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez également l'informer que des lieux de consultations existent où elle pourrait bénéficier d'un accompagnement individuel, confidentiel et gratuit. Vous pouvez enfin lui conseiller de nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.